

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DU 26 FEVRIER 2024

Séance du comité syndical du 26/02/2024.19h00- Piégut-Pluviers (24)

PRESENTS : M. SIMONNEAU-DESROCHE-LAMARE-DUFOUR-VIROULET-BECUWE-PIALHOUX-LEMONNIER-LHOMME-AUPETIT-PAULHIAC-LAFONTAINE-MONTALESCOT-ROUSSEAU-BOUTIN-VINET

Mmes FORGENEUF-FERBER-KEIMPEMA-FAURE-GIAMBELLUCO

ABSENTS excusés :M.GAYOT-VOUZELLAUD-PATAUD-SEYER-HELIER-FEYDI-BARBE-MANGUY-GERVAIS-MAZEAU-GOUILHERS-MASLARD-VAN MERRHAEGE- Mmes ILAHA ITEMA-BREGERE-FERAUDET-PORTAIN-AGARD LAROCHE-LE MOEL-

POUVOIRS : Aucun

Secrétaire de séance : M. Laurent PIALHOUX

Le président Simonneau ouvre la séance à 19H05 et remercie les délégués présents

Monsieur le Président soumet à approbation le procès-verbal du Conseil Syndical du 04/12/2023.

Monsieur le Président met aux voix. **Adopté par 18 voix pour - 1 abstention (M. Montalescot au motif qu'il était absent le 04/12/2023)**

Monsieur le Président s'assure que les délégués ont bien reçu la convocation et le rapport d'avant séance puis rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

➤ **Ordre du jour** :

I. AFFAIRES GENERALES

- 1. Présentation succincte de la GEMAPI et du principe d'une DIG
- 2. Présentation de la DIG Warsman pour 2024.2025.2026 – délibérations : pour approbation de la DIG dans son ensemble et pour le programme des actions et volets 2024 sous réserve de leur plan de financement
- 3. Missions TR 2024 – délibération appels aux financements
- 4. Commission réflexion clé de répartition : date réunion travail à fixer début mars
- 5. Point trésorerie – budget fin d'exercice 2023
- 6. Les investissements à prévoir en 2024 : nouveau véhicule ? matériel de vidéoprojection ?
- 7. Modifications apportées à la délibération sur le RIFSEEP suite avis du CST – CDG87 – délibération

II. COMMUNICATION et ANIMATION

- 1. Présentation des prochaines animations
- 2. Journée de terrain pour les délégué(e)s du SYMBA BT
- 3. Lettre d'information

III. INFORMATIONS & QUESTIONS DIVERSES

- 1. Milieux aquatiques
- 2. Proposition d'intervention – présentation d'un partenaire (ex : Charent'eaux, EPTB...)
- 3. Projet sentier Bandiat du Conseil Développement Durable de Nontron
- 4. A noter : prochain CS vote du budget 2024 le lundi 08 avril 2024
- 5. Questions diverses

I. AFFAIRES GENERALES

► 1. Présentation succincte de la GEMAPI :

Marion Cagnimel-Fischer fait la présentation de la compétence GEMAPI suite à un retour de questionnaire auprès des délégués. Elle donne la définition du bassin versant, présente la compétence GEMAPI découlant de la Loi Notre de 2018, et décrit le rôle du syndicat et son financement « l'amélioration des rivières pour aujourd'hui et demain » tout en s'appuyant sur de courtes vidéos d'illustration ; enfin elle termine par le rôle de l'élu Gémapien.

► 2. Présentation de la DIG Warsmann 2024.2025.2026 / délibérations :

La présentation de la DIG Warsmann est effectuée par Joseph Hippolyte qui rappelle que la DIG Warsmann est un « intermédiaire allégé » en attendant le PPG. Il présente les 9 grands volets du tableau des actions prévues sur les 3 années à venir et leur financement prévisionnel. Il rappelle que le Bandiat est en liste 1 et que donc le travail sur le vannage se fait sur la base du volontariat. Il mentionne que deux essais « tests » sur entretien de deux cours d'eau ont été réalisés par apport de cailloux et de bois et que les résultats de ces essais pourront faire l'objet d'une validation de stratégie dans le cadre du futur PPG.

Dans la DIG

-le volet agricole est abordé avec deux plans d'actions :

- De la mise en défend, Des mises en place d'abreuvoirs

-Les zones humides feront l'objet d'animations en partenariat avec le PNR ;

-Un suivi piscicole et un suivi morphologique sont programmés ;

-En matière de communication : mise en place ou création de sentiers pédagogiques (Monnerie, Nontron ?)

Une grande discussion entre délégués s'engage suite aux questions et enjeux mis en évidence par les dernières inondations : il faut travailler pour freiner l'arrivée de l'eau sur les communes en amont sujettes aux inondations, il faudrait dé-imperméabiliser les bourgs, trouver des solutions pour faire en sorte que l'eau « descende moins vite » en amont ! M. Dufour s'insurge « et pourquoi pas faire dégoudronner les petites routes pour revenir à des chemins comme autrefois ? certaines communes parlent déjà d'enlever le goudron dans les cours d'école ! » Mme Forgeueuf dit que « l'impact de chaque petite action est loin d'être minime, des mauvais choix ont été faits dont on mesure seulement maintenant les conséquences ». Le président abonde dans ce sens également et M. Lhomme évoque le tout béton et le tout goudron qui ne permettent pas à l'eau de s'infiltrer mais qui contribuent à accentuer ces phénomènes d'inondations.

Enfin le dernier volet de la DIG prévoit un fonds pour de l'entretien de ripisylve et des travaux d'urgence. M. Desroche demande si les coûts indiqués dans le tableau ne concernent que les travaux ? et rien que des travaux ?

Joseph Hippolyte lui indique que la ligne 9 correspond au coût d'agents, les lignes du dessus les travaux. Mme Forgeueuf demande si le coût par habitant a été calculé ou s'il est possible de le faire pour que ce soit plus facile à comprendre et à chiffrer pour les collectivités.

Le président répond que le territoire du syndicat touche environ 17000 habitants ce qui pour un reste à charge sur les 3 années de la DIG estimé à 373 875.00 € représente une moyenne à l'année d'environ 7€ par habitant.

Le président donne lecture de la délibération aux délégués.

Joseph Hippolyte reprend la parole pour décrire avec plus de précision les travaux envisagés dans la DIG pour l'année 2024 et leur plan de financement :

Effacements d'étangs, effacement du seuil du Rouchillou, travaux divers et travaux de communication ; Joseph Hippolyte rajoute qu'il y aura un diagnostic établi pour 25 seuils sur le Bandiat, et enfin de la mise en défend. Le tout pour un budget travaux en 2024 évalué à 291 500 €.

Le président demande s'il y a d'autres questions, met aux voix : adopté à l'unanimité

David Marhein enchaîne avec un rappel de ce qui a déjà été annoncé lors des comités précédents sur l'effacement souhaité par le propriétaire du seuil du Rouchillou et en redonne le coût et le financement prévisionnel.

Monsieur Lhomme déclare que « si les promesses de l'AEAG et d'Open Rivers ne sont pas tenues pour un financement à 100% de ce projet et qu'il y a un reste à charge pour le syndicat alors qu'il s'agit d'un seuil privé, il n'est pas d'accord pour payer, l'utilisation de fonds publics ne doit pas servir au profit du privé. »

David Marhein rappelle que le propriétaire a sollicité le syndicat pour un effacement total du seuil afin de limiter les inondations, que la société SODEC va faire un relevé topo, que le syndicat a pris la délégation de MO et que la DIG doit être déposée en conformité avec la déclaration Loi sur l'eau.

Joseph Hippolyte rappelle que pour la continuité écologique et la mise en œuvre du bon état des cours d'eau à atteindre, les interventions sur des seuils ou constructions privés ne sont à prendre comme telles dans la Gemapi, l'eau relevant du bien commun.

Le président demande s'il y a d'autres questions, met aux voix : adopté à 18 voix pour (1 voix contre)

► 3. Missions Techniciens Rivière 2024 / délibération appel aux financements :

David Marhein détaille les frais de fonctionnement de la structure pour l'année 2024 et les aides potentielles ou déjà validées par les financeurs.

Mme Forgeneuf l'invite à bien évaluer et comptabiliser le temps de travail des techniciens qui selon elle est très souvent sous-estimé et donc insuffisamment financé.

Le président demande aux délégués l'autorisation d'aller charger tous les financements possibles.

Le président demande s'il y a des questions, met aux voix : adopté à l'unanimité

► 4. commission réflexion clé de répartition- date réunion de travail à fixer début mars :

Se proposent pour constituer cette commission

M. Pialhoux, Simonneau, Coussy, Gayot, Desroche, Lamart et Mmes Bregère et Forgeneuf.

La date du mercredi 13 mars est retenue pour un rendez-vous salle polyvalente à Augignac.

► 5. Point sur la trésorerie et les subventions :

Sur rapport de Monsieur le président :

La capacité de couverture du syndicat à ce jour est d'environ 107 000 €

A ce jour toutes les écritures de fin d'exercice ne sont pas encore passées mais il est à noter qu'Open Rivers avait annoncé un virement de 50000€ en date du 30/11/2023 et un solde à venir de 48 232.72 €.

Ces deux sommes n'étant pas encore effectives donc pas comptabilisées dans le total des aides reçues il est à craindre que les recettes ne couvrent pas les dépenses de fonctionnement et que l'exercice présente un déficit dû à ce retard d'enregistrement comptable.

► 6. Les investissements à prévoir en 2024 :

Le président rappelle que le kangoo est très âgé et qu'il va falloir se pencher sur son remplacement, le syndicat va regarder s'il est possible de trouver un véhicule de type dacia duster d'occasion.

Le syndicat aurait besoin de s'équiper également d'un vidéoprojecteur et de prévoir pourquoi pas des vêtements de travail floqués.

► 7. Modifications apportées à la délibération sur le RIFSEEP suite avis du CST-CDG87/ délibération :

Marie Talon explique que le CST a rendu un avis favorable sur les modifications apportées à la délibération concernant le RIFSEEP mais qu'il convient de reformuler la phrase expliquant le principe de proratisation pour éviter toute ambiguïté d'interprétation et de revoir le montant annuel du plafond du groupe 2 du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (B) filière administrative CIA parce qu'il comporte une erreur de frappe (2815€ au lieu de 2185€).

Ces modifications doivent faire l'objet d'une délibération « avenant modificatif ».

Le président demande s'il y a des questions, met aux voix : adopté à l'unanimité

II. COMMUNICATION & ANIMATION

► 1. Présentation des prochaines animations

Marion Cagnimel-Fischer indique qu'elle participera aux journées suivantes et qu'elle tiendra un stand pour le syndicat :

Le 19/03/2024 journée abreuvement du bétail et milieux aquatiques avec le PNR dans le cadre des rendez-vous Chevêche à Saint-Estèphe (24)

Les 23 et 24 mars 2024 tenue d'un stand au festival de la chevêche sur le thème de l'alimentation à Nontron (24)

En Mai 2024 : animation sur le cycle de l'eau à l'école de Javerlhac (24) dans le cadre du programme de l'EPTB Charente « chaque goutte d'eau compte »

► 2. Journée de terrain pour les délégués

Marion Cagnimel-Fischer demande aux délégués de bien vouloir compléter un questionnaire qu'elle leur remet pour connaître leurs envies, thématiques prioritaires et disponibilités pour organiser une journée sur le terrain.

► 3. Lettre d'information

Marion Cagnimel-Fischer distribue aux délégués présents la lettre d'information du mois.

III. INFORMATIONS & QUESTIONS DIVERSES

-David Marhein reparle du projet de sentier le long du Bandiat projet demandé par le CDD, il s'agirait d'un sentier de découverte mais David Marhein explique qu'il existe déjà un sentier. De plus ce projet partirait du seuil de Grolhier à Lavenaud et le tronçon source Bandiat à Moulin Blanc/ Savignac est en réservoir biologique.

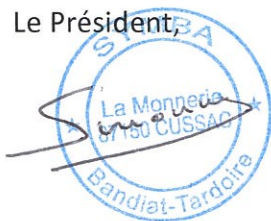
Il s'interroge sur l'opportunité d'un tel sentier, si sur la partie aval du Moulin Blanc il peut l'envisager, sur la partie amont il trouve que l'idée est totalement inappropriée.

-Les techniciens soumettent aux délégués l'idée de rencontres avec les partenaires, les financeurs...

- A noter le prochain CS fixé au 08/04/2024 à 19h à Piégut et qui sera consacré au budget.

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, le président Simonneau clôture la séance à 21H20 et remercie l'ensemble de l'assemblée.

Le Président,



Le secrétaire de séance

